

BIM

N°33

PRINTEMPS 2024



LA FÊTE
DE LA POMME
A 10 ANS !

P4

DANS LE RÉTRO

Le chantier
participatif

P10

LE POINT SUR

Le budget
2024

P12

LE DOSSIER

La vie associative
du Ban-Saint-Martin

2 L'édito du MAIRE

SOMMAIRE

Lorsqu'au printemps 2014, nous avons imaginé la Fête de la Pomme, nous nous étions fixés plusieurs objectifs. Il s'agissait à l'époque d'installer la place, nouvellement créée sur le site de l'ancienne caserne Dupuis, dans le paysage urbain du Ban-Saint-Martin et de la désigner comme place centrale, dédiée à la vie communale et à la convivialité. Le second objectif consistait à imaginer une fête communale, destinée au plus grand nombre, c'est-à-dire en capacité de réunir tous les habitants, des plus petits aux aînés.

Le troisième objectif concernait le rythme annuel des animations se déroulant sur le ban communal. Entre les dates de fêtes d'école et celles des différentes manifestations des associations, la rentrée scolaire apparaissait comme la période idéale.

Dernier point et non des moindres : le climat parfois capricieux en septembre. Et s'il est vrai que nous avons annulé la manifestation de 2020 pour cause de Covid, nous avons toujours largement profité des bonnes grâces du ciel.

Maintenant bien installée dans la programmation de nos différentes manifestations, la Fête de la Pomme attire de plus en plus de monde, y compris des communes voisines.

Dès 2021, après la période Covid et sous l'impulsion de l'équipe municipale largement modifiée dans le cadre des élections municipales de 2020, les animations ont été renforcées pour une fête qui se déroule maintenant du samedi après-midi et en soirée au dimanche après-midi.

La dixième édition de la fête programmée sur deux jours les samedi 14 et dimanche 15 septembre sera pour nous l'occasion de renforcer encore l'attractivité de la manifestation et de vous proposer d'en être acteur.

Je vous invite en ce sens à prendre connaissance de l'appel à candidature imprimé en page 17 de ce B.I.M.

Je profite de ce moment pour remercier mes collègues du Conseil Municipal et les agents du Service Technique qui, sous la direction de Joy Hendrix, adjointe aux associations et à l'animation communale, s'investissent pour chaque année accueillir petits et plus grands dans la bonne humeur et la convivialité.

Une fête qui à chaque rentrée scolaire témoigne de notre vitalité collective à partager de joyeux moments ensemble, et par les temps qui courent, que demander de plus !



Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin



P18

3 DANS LE RÉTRO

Marché de Noël et
Puces, Goûter
Fondation Bompard,
Vœux du Maire...

7 DANS L'ACTU

Aménagement du
tunnel sous le pont de
Verdun, compostage...

10 LE POINT SUR

Le budget 2024

12 DOSSIER

Dynamique associative,
l'atout du Ban-Saint-
Martin

14 SUR LE VIF

Périscolaire et
associations, Fête
de la Pomme...

18 LE MOT DE LA FIN

Association La Pédiatrie
Enchantée

19 EN BALADE

Sur les bords
de la Moselle

N°33 - Printemps 2024 - Le BIM, bulletin d'information municipal de la ville du Ban-Saint-Martin - Directeur de la publication : Henri Hasser - Conception éditoriale, rédaction, secrétariat de rédaction et mise en page : les membres de la commission communication et Evicom - Photographies : Evicom, Mairie du Ban-Saint-Martin - Impression : Digit'Offset - Tirage : 2 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution.

Repas des aînés

Festif et toujours très attendu, le repas d'automne, dédié aux aînés de la commune, était organisé le dimanche 15 octobre. Bonne humeur, partage et solidarité ont permis à tous de passer une agréable journée, le tout dans une ambiance musicale invitant à la danse ! Comme de tradition, ce sont les élus de la commune qui ont assuré le service en salle et en cuisine.



Armistice du 11 Novembre

Comme chaque année, à la veille de l'Armistice de 1918, Monsieur le Maire, entouré des élus locaux et de Monsieur Michel Vorms, conseiller délégué à la Ville de Metz, est venu déposer une gerbe aux couleurs du drapeau français. Nos jeunes citoyens, Anne et Gabriel étaient à nouveau présents, de même que le porteur-drapeau de la commune, Monsieur Christian L'Evêque.



Salon Vins et Terroir



Rendez-vous incontournable des épicuriens, le 8^e Salon Vins & Terroir des Chiens Guides de l'Est avait lieu les 4 et 5 novembre au Ru-Ban. Organisé au profit de l'association, il permet notamment de faire découvrir au public le quotidien des chiens d'aide et de leurs maîtres : un événement gourmand et solidaire.

Soirée dansante La Pédiatrie Enchantée

Très attendue, la traditionnelle soirée dansante de fin d'année de La Pédiatrie Enchantée a une nouvelle fois fait salle comble ! Après un dîner façon « streetfood », les participants ont pu profiter de plusieurs animations sur le thème des Années 50, avant de rejoindre la piste jusqu'au bout de la nuit.



4 Dans le RÉTRO

Goûter Fondation Bompard

Organisé au profit des aidants et de leurs familles, l'atelier de Noël de l'Association Fondation Bompard a permis à tous les participants de se retrouver autour d'un moment de chaleur, de bienveillance et de création. Au programme, confection de couronnes de l'Avent, goûter aux saveurs de Noël, chants et danse. Une belle initiative pour remercier ceux qui s'investissent au quotidien.



Colis des Aînés

Destinés aux habitants de plus de 70 ans, les colis de fin d'année ont été distribués en mairie par les membres du CCAS de la commune du 13 au 15 décembre. Un coffret gourmand plus que bienvenu à l'approche des fêtes et l'occasion pour tous d'échanger quelques mots et de se retrouver durant cette période où les sorties se font plus rares.



Marché de Noël et Puces



Pour le plus grand plaisir des exposants et des visiteurs, l'association Fêtes, Loisirs et Culture avait organisé son Marché de Noël Art & Terroir, les 18 et 19 novembre. Comme chaque année, on pouvait y retrouver de nombreuses créations artisanales, ainsi qu'une grande variété de gourmandises ! Quelques semaines plus tard, les Puces des Couturières ont également ravi les amateurs de confection et autres loisirs créatifs.

Chantier participatif



Samedi 2 décembre, une vingtaine de courageux s'étaient donné rendez-vous pour le second chantier participatif organisé par la commune. Parmi les ateliers proposés, construction de haies de protection pour de petits hibernants, plantation de nouveaux arbres fruitiers et mise en culture d'essences adaptées aux nouveaux climats de la région. Pour terminer, un repas chaud et réconfortant attendait les jardiniers du jour à quelques mètres de là, au Ru-Ban.



Visite de Saint Nicolas

Accueilli en chansons et avec de larges sourires, Saint Nicolas était de retour dans les écoles maternelles de la commune le jeudi 7 décembre ! Cette année, il avait apporté avec lui des chocolats, pour un peu de gourmandise, et un livre à découvrir en famille. Il s'est ensuite rendu à la maison de retraite, où il a partagé un moment de convivialité avec les pensionnaires, autour d'un goûter.



Noël du Foot

Samedi 17 décembre, les joueurs, encadrants et bénévoles de l'USBSM se sont retrouvés au Ru-Ban pour une journée de fête, qui a rassemblé tous les âges ! Au programme, séance ciné avec goûter et chocolat chaud pour les plus jeunes (catégories U6 à U13), suivie d'un tournoi e-sport et d'une soirée pizza pour les plus grands (catégories U14 à U18).



Vœux du Maire

Événement traditionnel du début d'année, la cérémonie des vœux a été l'occasion pour Monsieur le Maire et son premier adjoint de dresser le bilan de l'année écoulée, avec pour point d'orgue, le lancement du chantier du nouveau bâtiment périscolaire rue du Nord. Parmi les enjeux de la fin de mandat : de nombreux travaux de rénovation énergétique sur l'existant, ainsi que la poursuite des Ateliers du Ban, notamment pour reverdir la cour de l'école primaire Marcel Pagnol.

6 Dans le RÉTRO



Carnaval

Très attendue par les petits et les grands, la grande fête de Carnaval était de retour le vendredi 15 mars, au Ru-Ban. Co-organisée par la ville et l'association de parents d'élèves Les Mésanges, elle avait cette année pour thème « Au fil du Temps ». Parmi les ateliers proposés, on pouvait participer à de nombreux défis créatifs et sportifs, se faire prendre en photo avec des chevaliers ou encore profiter des jeux de la kermesse. Enfin, la boum rythmée par Dj Marty a amené son lot de surprises !

Soirée théâtre

Samedi 6 avril, les spectateurs impatients de découvrir la nouvelle pièce jouée par La Ban d'Rôle, ont pu assister à La Souricière, une œuvre écrite par Agatha Christie et mise en scène par Brigitte Tinnès, présidente de l'association ATL. Personnages hauts en couleurs, huit-clos inquiétant et rebondissements haletants ont rythmé cette adaptation de l'œuvre iconique, jouée à Londres depuis 70 ans.



AGENDA

ZOOM SUR...

Les roses solidaires



Les samedi 27 et dimanche 28 avril, les motards de l'Association « Une Rose, un Espoir » seront de retour sur la commune ! Comme chaque année, les bras chargés de roses, ils proposeront aux habitants qui le souhaitent de faire un don au profit la Ligue Contre le Cancer.

Et aussi...

Dimanche 14 avril : Vide dressing, organisé par FLC, au Ru-Ban.

Dimanche 19 mai : Vide dressing et vide-grenier, organisés au Ru-Ban par FLC.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin : Salon Santé Précieuse, au Ru-Ban.

Du 21 au 25 août : Stage International de Danse, organisé par le Ban des Arts.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Fête de la Pomme «10 ans déjà !»

Dimanche 29 septembre : Vide dressing, proposé par FLC, au Ru-Ban.

La prévention du frelon asiatique

Véritable prédateur pour les abeilles, le frelon asiatique est de plus en plus présent dans notre région. Également dangereux pour l'humain et les animaux, ses piqûres, très douloureuses, entraînent souvent une réaction allergique, même pour les personnes habituellement insensibles aux vespides. Afin de ralentir leur prolifération, quelques gestes simples suffisent :

• Reconnaître le frelon

Un abdomen de couleur foncée avec une bande orange et une bande jaune, une tête orange avec un front noir, des pattes jaunes aux extrémités.

Dès le printemps, évitez de marcher pieds nus car les frelons cherchent la fraîcheur dans l'herbe. Soyez également prudents lors de la cueillette de vos fruits et légumes. Si vous êtes piqué par un frelon, retirez immédiatement le dard et nettoyez la zone touchée pour éviter une infection locale.

• Empêcher son installation

Les frelons asiatiques sont des insectes carnivores et amateurs de sucre, fermez vos poubelles et ne laissez pas de nourriture ou de boissons à l'extérieur. Ne laissez pas de matériel de construction à découvert, type aggro, lieu idéal pour un petit nid secondaire. De même, pensez à reboucher crevasses et fissures sur les façades. En prévention, vous pouvez également installer des pièges adaptés, disponibles en jardinerie.

• Identifier son nid

Un premier nid, ayant la taille d'une grosse orange et



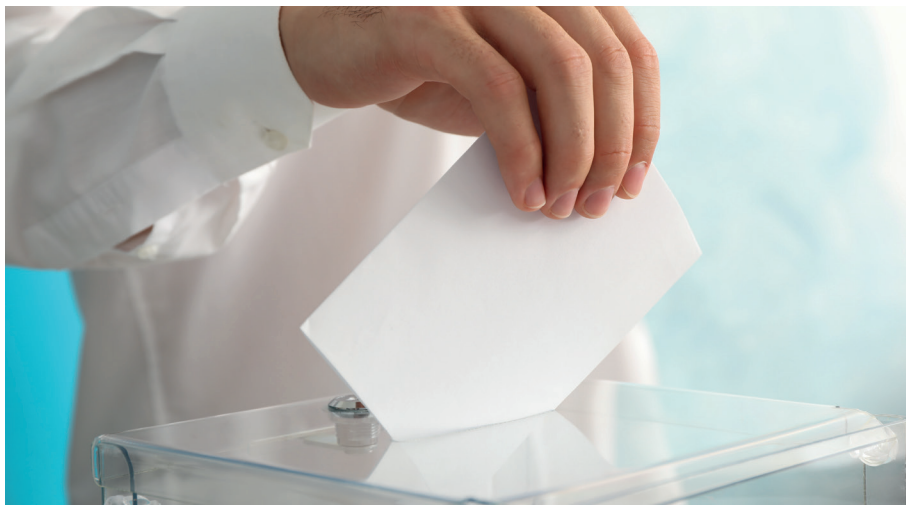
© Fablégras de Pixabay

construit par la reine, se trouve généralement sous une toiture ou dans un garage, à maximum 3 mètres de hauteur ; Des nids secondaires, construits par les ouvrières, de taille beaucoup plus importante et à au moins 10 mètres du sol, en haut d'un arbre par exemple.

En cas d'identification d'un nid, n'essayez pas de le détruire vous-même, faites appel à une société spécialisée en désinsectisation et délimitez la zone pour éviter tout danger, notamment avec les enfants.

BON À SAVOIR

Les élections européennes



© Atlas / Adobe Stock

Les citoyens sont appelés aux urnes le 9 juin 2024 pour élire leurs députés européens. Les conditions pour voter : être majeur.e et originaire d'un pays de l'Union Européenne et s'être inscrit obligatoirement sur les listes électorales avant le 3 mai 2024. Pour une première inscription ou suite à un changement de domicile : inscription gratuite en mairie ou sur le site www.service-public.fr, rubrique « demande d'inscription en ligne sur les listes électorales » / Document à présenter : carte d'identité ou passeport ET un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de la personne.

Aménagement du tunnel sous le pont de Verdun

Le pont de Verdun, s'il a l'avantage de nous relier à Metz, est une infrastructure disgracieuse dont les rampes d'accès coupent le quartier en deux tout en imposant sa masse de béton. Pour les piétons, il existe bien un tunnel mais celui-ci est délabré et de l'eau y stagne depuis que la pompe de relevage est définitivement en panne. L'imbricatio administratif entre les différentes parties prenantes, étant désormais derrière nous, sa réfection est prévue pour cette fin de printemps : changement de la pompe, éclairage et mise en peinture.



SÉCURITÉ

Adhésion au CSU métropolitain



La sécurité des biens et des personnes est une priorité pour la municipalité. Depuis 2010, nous bénéficions d'une police intercommunale pouvant intervenir de jour comme de nuit et 7 jours sur 7 à raison de 12 patrouilles par semaine. Depuis 2019, 9 caméras permettent d'identifier d'éventuels délits. Lors de sa séance du 28 novembre 2023, le conseil municipal a décidé de franchir un nouveau pas en adhérant au Centre de Supervision Urbain. Inauguré en novembre 2023, le nouveau CSU de l'Eurométropole permettra à terme de veiller à la sécurité des habitants des 46 communes, grâce à un visionnage en temps réel, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et donc à une action plus rapide des forces de police. Afin de relier l'ensemble des communes au centre installé dans les locaux de la police municipale de Metz, l'Eurométropole prendra en charge les liaisons, à savoir le génie civil ; l'installation des caméras restera, elle à la charge, de chaque ville. S'agissant du respect de la vie privée, le nouveau système n'aura pas de fonctionnalité sonore et les parties privatives seront automatiquement masquées. Conservées 30 jours, les images pourront être transmises à un officier de police judiciaire ou un magistrat par réquisition judiciaire mais ne pourront pas être librement visionnées par les opérateurs. Enfin, la vidéo verbalisation, déjà en place à Metz, sera étendue à l'ensemble de l'agglomération.

Poursuivre les efforts au Ban-Saint-Martin

Disposition de la loi de 2020 contre le gaspillage, le tri des déchets verts et des restes alimentaires est devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Afin de mettre en application cette nouvelle réglementation, Le Ban-Saint-Martin fera prochainement partie d'une expérimentation de l'Eurométropole visant à simplifier le compost pour le rendre accessible aux habitants de la commune, qu'ils vivent en résidence individuelle ou collective.

D'expérience, près d'un tiers des déchets produits par un foyer sont compostables. Ainsi, la généralisation du compostage permettra de limiter la collecte

et donc l'incinération des détritrus pouvant à terme être réutilisés dans une jardinière ou un massif floral. Visant également à alléger le poids des poubelles ménagères, la mise à disposition de composteurs ou de lombricomposteurs (pour les habitations sans extérieur) par l'Eurométropole est déjà en vigueur depuis plusieurs mois, sur simple demande en ligne.



© gpointstudio/AdobeStock



Pour obtenir un bac à compost, rendez-vous sur le site de l'Eurométropole : [accueil / les services / déchets / compostage / compostage individuel.](#)

POINT SUR LA CHASSE

Mise en place d'une procédure

En Alsace-Moselle, ce sont les communes qui gèrent le droit de chasse en lieu et place des petits propriétaires terriens. Jusqu'à présent, notre commune essentiellement urbaine n'avait pas souhaité établir une chasse. Devant l'insistance de l'État et l'obligation qui nous en a été faite, nous avons entamé une procédure pour mettre à bail un lot de chasse de 45 ha essentiellement sur le Mont Saint-Quentin. Le cahier des charges prévoit une interdiction les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés. Seule la chasse à l'affut d'un poste surélevé est autorisée. Des battues peuvent être exceptionnellement autorisées par M. le Maire.

ÉTUDE

Limiter la circulation de transit

Il ne faut pas se le cacher, la circulation automobile est parfois gênante dans nos rues. La proximité avec le pont de Verdun et le pont de Fer qui desservent Metz et l'autoroute n'arrange pas la situation. Ce flot automobile est particulièrement dense le matin et le soir. Les rues de la Côte et St-Sigisbert sont encombrées de véhicules en transit, qui pour éviter les feux, dédaignent la route de Plappeville et l'avenue Henri II. Pour tenter d'y voir plus clair dans les solutions à apporter, la ville a commandé une étude de circulation composée d'un diagnostic et de propositions d'amélioration. L'objectif est de limiter la circulation de transit, la vitesse parfois excessive tout en permettant aux Ban-Saint-Martinois de circuler facilement à pied, en vélo et en voiture.

Prudent et volontariste

DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE, LA MUNICIPALITÉ DU BAN-SAINT-MARTIN A DÛ FAIRE PREUVE D'ADAPTATION. RETOUR SUR LES GRANDES LIGNES DU BUDGET AVEC MICHEL BRANDEBOURGER, ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES.



Lors de votre présentation du Débat d'Orientation Budgétaire au conseil municipal, vous avez parlé d'un budget 2024 « prudent et volontariste ». Qu'entendez-vous par cette formule ?

Effectivement, compte tenu des éléments financiers de la ville, il faudra poursuivre nos investissements majeurs en 2024, en particulier avec la finalisation du bâtiment périscolaire et la réfection du chemin Kinnel. Le tout pour un montant de plus de 4 millions d'euros TTC. Par ailleurs il faudra prendre en compte la stagnation des recettes permettant ces financements.

C'est-à-dire ?

L'inflation impacte fortement les dépenses de la collectivité et les aides de l'État n'intègrent pas cette inflation d'où une nécessaire prudence. La ville ne possède que peu de levier sur ses recettes. Les variations des recettes sont soit politiques – choix des tarifs de prestations et taux de fiscalité – soit structurelles avec des bases d'imposition et des dotations de fonctionnement fixées par l'Etat. Pour rappel, seuls les propriétaires payent les impôts locaux à travers la taxe foncière, puisque la taxe d'habitation a été supprimée. Même si l'État s'était engagé à la reverser aux collectivités à l'euro près, le compte n'y est pas. En conséquence, et

afin de pérenniser la qualité du service public dans les années à venir, faire face à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, et ne pas s'interdire la poursuite des investissements utiles à tous, je pense sincèrement qu'une augmentation du taux d'imposition s'impose pour le budget 2024. Passant de 29,44 % à 30,32 % (soit une progression de 3 %), la « taxe foncière bâtie » reste bien en-dessous de celle des communes de la même strate (40,55 %). Il n'est jamais agréable de proposer une majoration fiscale, mais l'anticipation est une nécessité absolue dans la gestion d'une collectivité.

Y a-t-il d'autres solutions pour maintenir les équilibres financiers ?

Oui bien sûr et heureusement elles ont été mises en œuvre. Tout d'abord, une recherche systématique d'économies au niveau des dépenses courantes de la ville. À ce sujet, ces dépenses n'ont progressé que de 0,25 % en 2023 soit bien en-dessous de l'inflation. Cela prouve une implication totale de l'ensemble des services afin de minimiser les coûts de fonctionnement. Et puis un gros travail a été réalisé auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département, Fonds européens, Caisse d'allocations familiales) pour obtenir des subventions. La méthodologie est complexe et

© BillionPhotos.com / Adobe Stock

très chronophage, mais le résultat est à la hauteur, puisque la Ville a obtenu près de 2,4 millions d'euros qui seront versés au cours des années 2024 et 2025.

La politique financière de la ville va-elle changer ?

Notre volonté d'investir reste intacte comme je l'ai dit, et cela est constant depuis le début du mandat avec 3,5 millions d'euros d'investissement depuis 2020. D'autre part, nous poursuivons notre politique de soutien aux agents puisque nous mettrons en place en 2024 des tickets restaurants ainsi que la prime inflation pour les plus bas salaires, afin d'une part d'aider nos personnels au quotidien mais également de rendre la ville attractive quand il s'agira d'envisager de nouvelles embauches.

Nous sommes vigilants vis-à-vis de nos associations en maintenant le niveau de leur subvention, condition de leur bon fonctionnement et en agissant en urgence quand c'est nécessaire – 5 000 euros supplémentaires au club de football à l'occasion de l'incendie de leur club house – enfin, nous attachons une vigilance particulière au CCAS car l'image du Ban-Saint-Martin est souvent trompeuse. Ici comme ailleurs, la précarité et les difficultés financières de certains concitoyens progressent d'où la nécessité de les accompagner financièrement et administrativement.

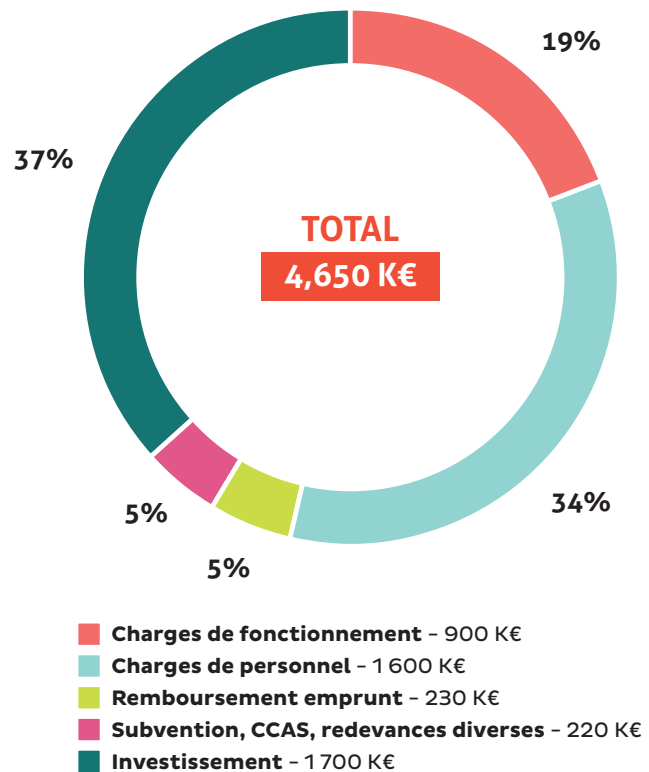
Au final, on peut donc dire qu'il faut sans cesse adapter la politique financière ?

Exactement. Les finances de la ville ne sont pas un copier-coller d'une année sur l'autre. Il faut d'abord faire une analyse objective de la situation, évaluer les besoins puis en s'appuyant sur la Loi de Finances choisir des orientations pour l'année. À ce titre, des réunions d'arbitrage sont régulières pour prioriser les choix, choix d'investissement mais également choix de politique publique y compris une augmentation d'impôt lorsque cela s'avère nécessaire.

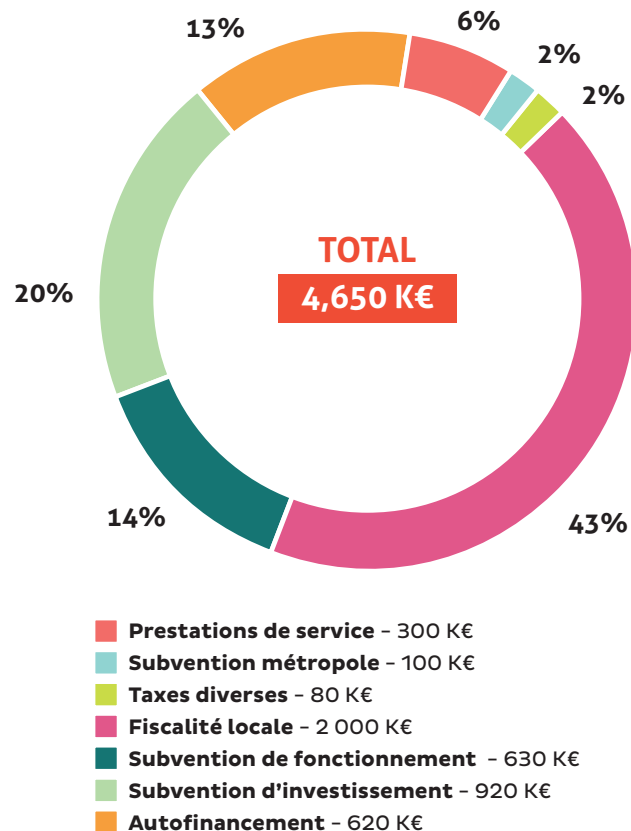
Et votre conclusion ?

Plutôt qu'une conclusion, c'est une constatation : la politique financière menée par la Ville aura permis de maintenir les équilibres financiers et poursuivre le désendettement avec un encours par habitant de 314 € pour une moyenne de 726 € pour les villes de la même strate. Le contexte fortement inflationniste a réduit considérablement les marges de manœuvre d'où la vigilance que je préconise, et c'est un fil rouge pour la municipalité pour maintenir un service public de qualité pour l'ensemble des Ban-Saint-Martinois. Mais la vigilance n'interdit pas cette volonté de toujours faire davantage pour que notre commune reste attractive et dans laquelle il fera toujours bon vivre. La politique financière est le ciment de ces objectifs.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2023



RÉPARTITION DES RECETTES EN 2023



Dynamique associative, l'atout du Ban-Saint-Martin

LES ASSOCIATIONS SONT SOUVENT UN INDICATEUR DE L'ENTRAIN D'UNE VILLE. LE BAN-SAINT-MARTIN CONSTITUE UN BEL EXEMPLE. AVEC UNE VINGTAINE D'ASSOCIATIONS, ELLE PEUT AINSI COMPTER SUR DES GENS INVESTIS DANS LA VIE COMMUNALE. ILLUSTRATION DU PROPOS AVEC DEUX DE SES REPRÉSENTANTS, FÊTE LOISIRS ET CULTURE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

FLC

« L'essentiel est de faire plaisir aux gens »

ÂGÉE DE SEULEMENT 27 ANS, LUCIE BÉLOT PILOTE DEPUIS CINQ ANS, FÊTE LOISIRS ET CULTURE DU BAN-SAINT-MARTIN. UNE ASSOCIATION À L'ORIGINE DE PLUSIEURS TEMPS FORTS DANS L'ANNÉE.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Lucie Bélot est dans la cible. En effet, de nombreuses études le prouvent. La participation associative est plus fréquente parmi les plus jeunes (16-24 ans) et les plus âgés (plus de 65 ans). Celle qui appartient à la première catégorie citée, est tombée dans la vie associative lorsqu'elle était petite. « Mes parents, agents municipaux, étaient très investis. Puis j'ai pris la succession de ma mère qui a occupé pendant très longtemps le poste de présidente. » FLC qui comprend une dizaine de membres, tient deux grosses manifestations annuelles : le marché de Noël et le marché aux fleurs, « auxquels nous avons ajouté le marché aux puces des couturières qui se déroule au début de l'année. Le principe : proposer à la vente des vêtements adultes et enfants de seconde main, des jouets, du linge de maison... Dans le contexte actuel, nous avons eu confirmation que cela fonctionnait très bien », indique la présidente. Pour organiser au mieux ces manifestations, la jeune femme s'investit sans compter. « Être présidente est un investissement de tous les instants. Il y a l'avant, le pendant et l'après. On prépare en amont ; le jour J, c'est souvent 12 h de présence en continu puis bien sûr, il y a le rangement. » Lucie Bélot est donc souvent sur la brèche. D'autant plus que son métier, monitrice d'auto-école, ne lui laisse que peu de temps. Ce qui n'a pas empêché la présidente de tenir d'autres engagements, comme la tenue d'une brocante (deux fois dans l'année) et les vide-dressing (cinq voire six). « On pourrait faire encore plus si on avait plus de bras. L'essentiel est de faire plaisir aux gens. Et ça marche ! », conclut Lucie Bélot.



MVE

La fibre sportive

JEUNE PRÉSIDENTE – ELLE A PRIS SES FONCTIONS EN 2023 – MAIS ADHÉRENTE DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE DEPUIS VINGT ANS, BRIGITTE CLÉMENT ET LES MEMBRES DE SON BUREAU PROPOSENT NOTAMMENT DES COURS DE PILATES ET DE QI GONG. ELLE EST ÉGALEMENT PARTIE PRENANTE DANS LA QUENTINOISE.



Les cours de Qi Gong sont proposés par MVE.

Plus de 70 adhérents. Un effectif déjà très respectable pour une petite association comme MVE. « Je suis adhérente depuis plus de vingt ans. L'année dernière, j'ai eu l'opportunité de remplacer Mme Schiltz qui était jusqu'à maintenant notre présidente », indique Brigitte Clément. La jeune retraitée qui tient également d'autres engagements associatifs (notamment secrétaire régionale du syndicat des mineurs de Lorraine), a toujours été très investie. « Les associations sont indispensables dans la vie d'une commune. Ce sont elles qui reflètent son dynamisme. Il est dommage que l'on ait de moins en moins de jeunes », constate Brigitte Clément. « L'état d'esprit semble différent. Les 25-50 ans préfèrent pratiquer une activité dans les salles de sport qui sont plus en vogue mais que je trouve plus impersonnelles. » Pourtant, MVE propose deux disciplines dignes d'intérêt : Pilates et Qi Gong. Les cours de la première activité se déroulent chaque mercredi soir à l'école de l'Oiseau Bleu et le jeudi, à la salle de danse rue de la Marne. « Nous pouvons compter sur Rose Sibille, professeure diplômée. Préparation cardio, travail des abdominaux, sur les postures, le gainage... C'est très actif ! », poursuit la présidente. Quant au Qi Gong, il est également assuré par un enseignant diplômé d'État, Jean-Philippe Lemaire qui dispense les séances le vendredi de 13h30 à 14h45, salle de danse, rue de la Marne. Le Qi Gong est une gymnastique chinoise vieille de 3 000 ans. Accessible à toutes et tous, cette discipline dont la première séance est gratuite, se distingue par ses mouvements lents et doux pour le corps, augure nombre de bienfaits : relaxation, prise de conscience du corps en mouvement, confiance en soi, équilibre physique, émotionnel et mental.

Contact : + de renseignements au 06 89 11 50 06.

Quelques chiffres

38

Comme le pourcentage de jeunes de 16-24 ans dont un membre de l'entourage participait à la vie associative, se sont déclarés bénévoles. À comparer aux 21 % de ceux qui ne bénéficient pas de cet héritage familial.

29

Soit le pourcentage des 16-24 ans qui s'investissent dans la vie associative. Une proportion qui tombe à 25 % pour les 25-64 ans.

33

Comme le pourcentage des + de 65 ans qui se déclarent comme actifs dans une association. Ces derniers sont plus souvent bénévoles, probablement en raison du temps libre dont disposent les personnes retraitées.

Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire – Analyses et synthèses (Actualisation Janvier 2023). L'INJEP avait interrogé en 2021 plus de 10 000 Français de 16 ans et plus, dans le cadre de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD).

ZOOM SUR...

La Quentinoise

Les membres de MVE sont fédérés autour de la marche, la Quentinoise, depuis une trentaine d'années. Cette marche populaire est organisée par 10 associations représentant les 10 communes de la rive gauche concernées par le site du Mont Saint-Quentin. « Auparavant, il n'y avait que des boucles de 15 et 30 km. Désormais, il y a quatre nouveaux parcours de 8 à 10 km qui viennent s'insérer dans les boucles historiques Nord de 17 km et Sud de 18 km. Les plus courageux peuvent enchaîner pour un parcours de 35 km », détaille Brigitte Clément. Le 7 avril dernier, c'est devant le centre socioculturel Le Ru-Ban du Ban-Saint-Martin que se sont échelonnés les départs de la 33^e édition.

Pour y participer et ainsi découvrir le Mont Saint-Quentin autrement, il fallait s'acquitter de la somme de 3 € (à partir de 12 ans). Comme pour les éditions précédentes, un poste de secours a été tenu par l'Ordre de Malte à Plappeville.

Pour tous les goûts

DANSE, THÉÂTRE, JUDO, ET MÊME CHIMIE, LE MONDE ASSOCIATIF S'INVITE AU SERVICE JEUNESSE.

Après le succès des interventions réalisées l'an dernier dans les deux groupes scolaires, notamment avec l'initiation à la danse et l'éveil musical, le périscolaire fait lui aussi de plus en plus souvent appel à des intervenants extérieurs pour diversifier l'offre de loisirs sur le temps de garde du soir. Parmi les ateliers proposés, découverte de la science grâce Aux Petits Débrouillards et premiers pas sur scène avec la troupe de théâtre Compagnie Cordialement. Éveiller la curiosité, transmettre une passion, ou encore développer le sens du partage, voici parmi les nombreux thèmes abordés ces derniers mois. Côté science, les jeunes savants ont par



© Vittorio Gravino / Adobe Stock

exemple, découvert la capillarité et la chromatographie, en utilisant de l'eau, des filtres à café et des feutres colorés. Ils ont également découvert les propriétés de l'eau et ses différentes réactions lorsqu'elle est mélangée avec d'autres liquides, mais aussi comment elle peut être mise sous pression et ainsi être utilisée dans un château d'eau.

Pour le théâtre, les enfants se sont familiarisés avec l'art de spectacle, tout en abordant la thématique du harcèlement, un sujet sur lequel les élèves sont de plus en plus sensibilisés. Ils ont également créé tous ensemble un spectacle à leur image, joué durant la fête de Noël du périscolaire.

ZOOM SUR...

Les Petits Débrouillards

Depuis 30 ans, le mouvement d'éducation populaire des Petits Débrouillards propose au public, et tout particulièrement aux enfants et aux jeunes, des activités et projets de Culture Scientifique et Technique, pour éveiller à la curiosité et développer l'esprit critique autour d'enjeux sociétaux tels que l'éducation aux transitions écologiques, numériques et sociales.



© anoushtoronto / Adobe Stock

La Compagnie Cordialement



© Angelov / Adobe Stock

Une compagnie de spectacle vivant créée en 2020 au Ban-Saint-Martin. Elle propose des spectacles lisibles, simples en apparence mais invitant à la réflexion, avec des créations contemporaines originales. Bâtir sur le sable, de Marie Haerrig, interroge par exemple sur notre rapport à la parentalité et à la transmission.

Initiative reconduite



© Irina Schmidt/AdobeStock

Ayant remporté un franc succès auprès des enfants et des enseignants en 2023, l'éveil musical proposé aux élèves de maternelle de moyenne et grande section est de retour au printemps 2024. Destinée à rendre accessible la découverte de la musique de manière ludique et gratuite, la première édition avait permis de susciter la curiosité des mélomanes de demain ! Forte de cette expérience réussie, la municipalité a choisi de reconduire l'initiative, à nouveau encadrée par l'EMARI. Pour de nombreuses familles, le prix des loisirs est une barrière à la pratique d'une activité culturelle ou sportive ; apporter une solution d'accès à toute la population et ce dès le plus jeune âge, est un engagement fort de la municipalité, au service de la collectivité.

BUS NUMÉRIQUE

Super Senior, saison 2

Formation itinérante à destination des usagers de plus de 55 ans, la deuxième saison de Super Senior s'est déroulée du 21 novembre au 8 décembre. Spécialement conçue pour améliorer la pratique de l'informatique et faciliter l'accès aux outils numériques, cette nouvelle initiation proposée par la société Pedagome permettait, parmi les nombreux thèmes abordés, de se familiariser avec les messageries instantanées et la visioconférence, d'apprendre à payer en ligne en toute sécurité, ou encore, d'envisager un retour à la vie active, professionnelle ou associative. Proposée en ateliers collectifs pendant 3 semaines, la formation Super Senior sera de retour sur la commune fin 2024.

Dans l'attente, convaincue que ces ateliers participent à l'inclusion du plus grand nombre, Sylvie Diedrich, adjointe en charge de la solidarité, souhaite également proposer une formule individuelle, encadrée par un conseiller numérique, afin de permettre à chacun de bénéficier des outils digitaux et ainsi agir contre l'exclusion sociale parfois générée par les nouvelles technologies.

PREMIERS SECOURS

Session de « premiers répondants » au Ban



Du 25 au 27 janvier, les participants inscrits à la seconde session de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ont pu suivre les directives du lieutenant Pierre Kehrer, sapeur-pompier, responsable du secourisme au niveau départemental et membre du conseil municipal. Au terme d'un parcours de sept heures mêlant théorie et pratique sur le secours à la personne, chacun est reparti avec un certificat faisant état de ses nouvelles compétences. Désormais « premier répondant » en cas d'incident, les jeunes diplômés peuvent se faire connaître auprès des services d'urgence via l'application de l'AFPR (Association Française des Premiers Répondants) et ainsi être sollicités pour apporter leur aide près de chez eux.

Les habitants qui souhaitent participer à la prochaine session peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie. Lorsque le groupe sera complet, les dates seront annoncées.

Retour en images sur 10 ans de la Fête de la Pomme

2014



2015



2016

2017



2018



2019



Appel à talents

À l'occasion du dixième anniversaire de la Fête de la Pomme, la commission animation - vie culturelle lance un appel à talents auprès des habitants du Ban-Saint-Martin ;

**Amateur ou professionnel
du spectacle vivant, faites-nous
part de votre projet artistique !**

Après étude des propositions reçues, la commission retiendra 3 prestations qui seront incluses dans la programmation de l'événement.

Formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie, à déposer au secrétariat ou à renvoyer par courriel : animation@ban-saint-martin.fr.

Date limite de candidature le 1^{er} juin.

2021



2023



2022



La belle histoire

AU VU DES TENSIONS GÉOPOLITIQUES QUI SECOUENT NOTRE MONDE ACTUEL, RACONTER UNE BELLE HISTOIRE, ÇA FAIT DU BIEN. VOICI CELLE DE L'ASSOCIATION LA PÉDIATRIE ENCHANTÉE DONT LA PRÉSIDENTE, NORA CELESKI, ENTRETIENT UN LIEN TRÈS ÉTROIT AVEC LE BAN-SAINT-MARTIN.



Nora Celeski, présidente fondatrice de l'association.

L'année prochaine, l'association La Pédiatrie Enchantée fêtera son quart de siècle d'existence. « Voire même un peu plus », rappelle Nora Celeski, la présidente fondatrice. En effet, l'ex habitante du Ban-Saint-Martin, qui vit aujourd'hui à Uzès, « pour me rapprocher de mes petits-enfants », a initié le projet dès 1995. « J'étais alors auxiliaire de puériculture à l'hôpital Bon-Secours à Metz. Afin d'accompagner dans leur quotidien les enfants hospitalisés, j'ai proposé à la Direction de faire entrer la musique dans les murs de l'établissement. » Autrement dit, de proposer des activités musicales assurées par des professeurs. « J'avais un lien privilégié avec le Conservatoire de Metz puisque mes enfants jouaient d'un instrument. Ma supérieure hiérarchique a validé l'idée tout en m'indiquant que l'établissement ne suivait pas financièrement et que c'était à moi de trouver les fonds. Pendant cinq ans, les enseignants sont venus bénévolement. Puis cela a pris de l'ampleur. Je me suis vite rendue compte que les enfants souhaitaient que ces rendez-vous soient réguliers. Il fallait donc que je trouve des solutions pour rémunérer les intervenants. » L'association La Pédiatrie Enchantée est donc portée sur les fonts-baptismaux en juin 2000. « Il y a eu deux actes fondateurs : un concert en l'église d'Étain pour récolter un peu d'argent et le 1^{er} repas dansant au Ban-Saint-Martin où le maire Henri Hasser et son adjoint Michel Brandebourger m'ont immédiatement prêtée une oreille attentive », se souvient Nora Celeski.

Nouveau pari

En presque vingt-cinq ans, l'association a invité dans les hôpitaux, la culture sous toutes ses formes. « En plus de la musique à l'origine, il y a les arts plastiques, les arts du goût notamment pour les enfants atteints d'anorexie, du théâtre mais aussi la présence de clowns sans oublier

des sessions consacrées aux jeux de société. » Un éventail d'offres qui a également permis l'émergence de projets plus ambitieux comme « les fresques murales très appréciées des pensionnaires. Un formidable support pour leur raconter des histoires. » La Pédiatrie Enchantée, c'est aussi une harpiste venue officier dans le service des prématurés pour calmer les bébés. « On a même créé un doudou sonore avec les morceaux joués par l'intervenante », ajoute la présidente. « Aujourd'hui, l'association gère plus de 80 000 € de projets à l'année. C'est conséquent. Étant donné que je ne suis plus sur place, je suis aidée depuis 2015, année de mon départ à la retraite, par la salariée qui a été embauchée et qui s'occupe de l'ensemble du suivi administratif. » La municipalité du Ban-Saint-Martin continue d'apporter son écot à l'association. « Elle se présente toujours comme un facilitateur avec la mise à disposition de locaux pour nos réunions, nous prête main-forte à l'organisation de repas, etc. » Prochain défi : monter des projets culturels à destination des enfants en situation de handicap. La Pédiatrie Enchantée n'a pas fini de nous étonner !



Sur les bords de la Moselle

ALORS QUE LA NOUVELLE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLISTE, RELIANT LE BAN-SAINT-MARTIN À L'ÎLE DU SAULCY ET METZ, SERA MISE EN SERVICE À LA FIN DE L'ANNÉE PROCHAINE, LES PREMIERS PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES BORDS DE LA MOSELLE REMONTERAIENT À L'ANTIQUITÉ.

À travers les âges, les installations qui se sont succédé sur et à côté de l'eau ont permis de tirer le meilleur parti de la rivière toute proche. Parmi les ouvrages utilitaires, citons par exemple la Digue de Wadrineau, construite avec les pierres de l'ancienne Abbaye de Saint-Martin, devenue plus tard station hydraulique ; le Pont du Sauvage servant durant l'annexion allemande pour acheminer rapidement les hommes et le matériel vers les forts ; le Pont de Verdun, inauguré en 1967, qui remplace une structure en bois avec ossatures métalliques devenue obsolète et incompatible avec le trafic fluvial, permettant dès lors aux véhicules de rejoindre Longeville-Lès-Metz en toute sécurité.

Côté loisir, n'oublions pas d'évoquer Le Restaurant du Sauvage, petite auberge au bord de l'eau, à laquelle on se rend à pied ou en bateau privé, rendez-vous des épicuriens jusqu'au début du XX^e siècle avant d'être transféré sur l'autre rive pour devenir Le Beau Rivage. Pour le plus grand plaisir des sportifs et marcheurs du dimanche, les berges, fréquemment embellies et remodelées pour offrir davantage d'espace à la faune et la flore locales, font elles aussi, partie des privilèges accessibles aux ban-saint-martinois, à la faveur de la Véloroute Charles le Téméraire.

L'affluent, à la fois ami et ennemi

Source de vie, élément paysagé, moyen de transport de marchandises et de personnes, l'affluent ravit autant qu'il inquiète. Si la Moselle et Le Mont-Saint-Quentin ont parfois essayé de se rencontrer (les dernières inondations majeures remontant à l'hiver 1947 et au printemps 1983), les stratégies anti-cru



mis en place depuis une vingtaine d'années contribuent à profiter pleinement des nombreux atouts de la commune ; Le Bois des Lapins par exemple, véritable « zone humide », est un allié dans la gestion des eaux puisqu'il permet une infiltration facilitée en cas d'intempérie.

Ainsi, bien que près de 70 % de notre territoire communal soit répertorié en zone inondable, les multiples aménagements réalisés à l'initiative des Voies Navigables de France, de l'Eurométropole de Metz et de la municipalité nous donnent l'occasion de vivre en parfaite harmonie avec notre proche voisine et ce, en toute saison.

**Voici de quoi devenir incollable sur le sujet !
Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.**

15^e édition de la marche gourmande de Metz

LE DIMANCHE 16 JUIN PROCHAIN, PLUS DE 1600 MARCHEURS S'ÉLANCERONT SUR UN TOUT NOUVEAU PARCOURS DE 12 KM PONCTUÉ DE 6 ÉTAPES GOURMANDES TRAVERSANT LES PLUS JOLIS SITES DE METZ ET DE SES ENVIRONS.

La Marche Gourmande de Metz, organisée par les Lions Clubs de Moselle, est devenue au fil du temps l'un des événements de notre région les plus importants et appréciés.

Son concept est simple : celui d'allier les bienfaits de l'exercice physique au plaisir de la gastronomie tout en jouissant de la beauté des paysages...

Mais cette marche défend aussi un esprit de bienveillance et de partage puisque les Lions ont souhaité en faire une manifestation caritative dont les bénéfices sont reversés chaque année à une bonne cause ; pour sa quinzième édition, c'est l'école de Chiens Guides de Woippy qui en sera la bénéficiaire.

Cette année, son parcours traversant Le Ban-Saint-Martin, le choix de l'une des étapes gourmandes s'est tout naturellement porté sur la cour de son école Paul Verlaine repérée par les organisateurs pour l'originalité de son aménagement végétalisé très novateur. Le site de cette école offrira un accueil idéal aux marcheurs et répond à une démarche écologique amplement plébiscitée par les Lions Clubs.



**Si vous désirez participer à cette 15^e Marche Gourmande de Metz, les inscriptions seront ouvertes début avril.
Facebook : Marche Gourmande de Metz ou renseignements : marchegourmandemetz@gmail.com**

Bon de réservation

15^e édition de la marche gourmande de Metz

- Inscriptions avant le 1^{er} juin 2024 et limitées à 1600 personnes.
- Priorité horaire par ordre d'arrivée des réservations. Départs toutes les 15 minutes de 9 h 15 à 12 h 15.
- Pour les groupes : inscriptions dans la même tranche horaire.

DIMANCHE
16 JUIN
2024

NOMBRE DE TICKETS

adulte(s) à 39 € =

enfant(s) de 6 à 16 ans à 18 € =

enfant(s) de - 6 ans = **GRATUIT**

et collation **OFFERTE**

Total en € =

Règlement

- Par chèque à l'ordre du Lions Clubs

et adressé à Arlette BILOCQ - 26 rue de la Gare - 57420 COIN-SUR-SEILLE (encaissement le 7 juin 2024).

+ si pas d'adresse mail, joindre une enveloppe timbrée à l'adresse indiquée pour la réponse

+ la liste des participants (noms et prénoms).

Confirmation de votre réservation et de votre heure de départ envoyée par mail ou par courrier

- Par virement : Lions Club

IBAN : FR76 1027 8050 0100 0212 5830 109 BIC : CMCIFR2A

RENSEIGNEMENTS

Tranche horaire souhaitée :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :